

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 31 mars 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (404r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 31 mars 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50455>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ségard, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Ségard de lui répondre au sujet du dépôt légal du journal *Le Devoir*.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 404r, sont copiées la lettre de Godin à Henri Couturier du 30 mars 1881 et la lettre de Godin à Émile Ségard du 31 mars 1881.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 10 mars 1881

Pris 31 mars 81

Cher Monsieur Constantini,

Je vous fais parvenir
aujourd'hui les tables en
question, à Vérone,
comme nous l'avons
demandé.

Bien cordialement
à vous.

G. Dantzig

Monsieur Sigard,

Ji suis surpris de
n'avoir jusqu'à ce jour de
réponse à la lettre qui
vous a été écrite concern-
nant le rapport légal du
"Lévrier". J'ai reçu en com-
munication une lettre du
procureur de Vérone qui
me ferait craindre un
procès par votre faute.
Dites-moi donc, par
retour de courrier, ce qu'il
en est.

Je vous salue
civilement. *G. Dantzig*